

DIRECTION DES ETUDES ET DU PILOTAGE DES FORMATIONS

DEPF/2024

L'Administrateur provisoire de l'Université de La Réunion

Vu l'article L613-1 et L712-2 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ; Vu les propositions de la composante qui organise la formation ;

ARRETE

<u>Article 1</u> : : Sont désignés pour l'année universitaire 2024-2025 en qualité de présidents et membres des jurys des semestres de l'année et du diplôme :

Master mention: DROIT JUSTICE, PROCES, PROCEDURES

Parcours:

Master première année

Président(e): Cathy POMART Enseignant-chercheur

Membres: Pascal PUIG Enseignant-chercheur

Céline KUHN Enseignant-chercheur

Master deuxième année

Président(e): Pascal PUIG

Enseignant-chercheur

Membres: Cathy POMART

Enseignant-chercheur

Damien DESCHAMPS

Enseignant-chercheur

Article 2 : La direction générale des services et Mr Jean-Marc RIZZO

sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Directeur

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité adéquates conformément à la réglementation.

Par thin mind of the live Philadelphia

Saint-Denis, le .0 6 NOV 2024

L'Administrateur provisoire de l'Université de La Réunion

SERVING KARINGDON